

Discours de rentrée 2019/2020

Frédéric Desaunettes, directeur par intérim de l'INHESJ

Discours prononcé le 17 septembre 2019, à l'École militaire

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames, messieurs,

Chers auditeurs

Bonjour,

Et bienvenue à l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice.

En tant que directeur par intérim, tout récemment nommé, je suis heureux, très heureux, de vous accueillir ce jour, et je sais que ce plaisir je le partage avec nos équipes, présentes dans la salle, et qui vont vous accompagner tout au long de l'année.

L'institut au sein duquel vous venez de faire votre rentrée a fêté cette année ses 30 ans.

C'est donc un institut dans la force de l'âge, qui s'est cherché une identité, a changé 3 fois de nom, et a fini par se choisir un acronyme difficilement prononçable mais riche de sens : l'INHESJ : l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice.

L'institut est un lieu, abrité dans l'enceinte de l'École Militaire, où se pensent et s'évaluent, loin de l'urgence et des pressions diverses, médiatiques ou idéologiques par exemple, les questions relatives à la sécurité et la justice.

Sur des sujets aussi importants que le terrorisme et la radicalisation ou les cybers menaces, mais aussi l'intelligence et la sécurité économique ou le management et la gestion des crises, où mieux qu'ici peut-on penser, comprendre et construire une réflexion et des bonnes pratiques respectant l'équilibre entre libertés publiques et protection de la Nation ?

L'institut, ce sont trois départements de formations et deux départements de recherches, l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales et le département « Etudes et recherches » qui vont vous être présentés dans quelques instants.

L'institut ce sont surtout soixante-quinze agents, venant de tous horizons professionnels, des policiers, des gendarmes, des magistrats, des sapeurs-pompiers, des chercheurs et des chargés d'études en sciences humaines et sociales, des experts, fonctionnaires ou contractuels qui ont appris à travailler ensemble, à réfléchir ensemble, à construire ensemble une doctrine et à réunir une communauté concernée par les questions de sécurité et de justice.

L'institut a pour mission de préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, du public et du privé, français et étrangers, et je salue au passage nos neuf auditeurs étrangers venus d'Algérie, d'Espagne, d'Albanie, du Niger, d'Ukraine et du Luxembourg, exerçant leur activité dans les domaines couverts par nos activités.

L'institut a pour mission de promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice.

Pour ce faire nous coopérons avec de nombreux organismes chargés de la diffusion des savoirs dans ces matières.

Dans les domaines relevant de notre mission, nous pouvons conduire seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers des études et des recherches.

Nous apportons notre concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. En liaison avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de l'innovation, nous contribuons à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité nationale, de défense, de droit et de justice.

A ce titre l'institut a signé cette année, en juin 2019, une convention de partenariat sur une durée de 4 ans, avec le CNRS qui nous ouvre la porte des 1100 laboratoires du Centre et nous donne accès à ses 11000 chercheurs.

Par plus tard que vendredi prochain une première journée d'étude INHESJ/CNRS se tiendra dans les locaux du CNRS et aura pour objet lors de conférences de bilan le matin et de tables rondes l'après-midi d'établir un état de la recherche sur les questions de prévention de la délinquance, de transformation numérique et de sécurité et justice environnementales, et de proposer ensuite, dans le cadre d'un appel à projets, à des chercheurs, d'étudier et de travailler une année durant sur une quinzaine de thèmes prospectifs qui auront été retenus dans le champs de ces études.

Dans le même ordre, l'institut a signé une convention relative à l'étude des données anonymisées d'un extrait du fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) avec le ministère de l'intérieur et le CIPDR.

Ces deux exemples montrent la volonté qui est la mienne, qui est la nôtre, d'être un pôle de compétences de la recherche appliquée aux politiques publiques.

En quelques chiffres, l'institut c'est :

- Plus de 2500 heures d'enseignement pour environ plus de 3000 auditeurs ;
- Quelques 150 formations proposées, dont vos trois sessions nationales et la session nationale « Souveraineté numérique et cybersécurité » qui débutera la semaine prochaine ;
- Des colloques auxquels annuellement assistent près de 2000 personnes, et parmi ces colloques les « Rendez-vous de la recherche » dont le premier numéro de cette rentrée aura lieu ce soir et portera sur le procès de Mohammed MEHRA ;
- Des revues, notamment les cahiers de la sécurité et de la justice dont un numéro vous a été offert ce jour, mais également la revue du département Risques et Crises, « la LIREC », et celle du département Intelligence Economique, « DEFIS », et enfin les publications de l'ONDRP ;
- 10 projets de recherche en cours dont 2 à dimensions internationales et 2 à dimension européennes ;
- Un budget de 8 millions d'euros environ. dont une part provient d'une subvention pour charges de service public et l'autre, 2 millions, de nos ressources propres.

J'aimerais le dire de la façon la plus simple possible : l'équipe de l'institut, qui a permis tout cela, est une équipe remarquable.

Et je veux saluer ici celle qui, après avoir été mon alter-ego coté intérieur, devient, durant cet intérim, mon adjointe, la commissaire divisionnaire Valérie MALDONADO désormais en

charge de la Direction des départements de formations et de la Direction des départements des études et des recherches. Ou comment s'illustre parfaitement la complémentarité entre le ministère de la justice et le ministère de l'intérieur...

Je salue aussi la secrétaire générale de l'institut, Emmanuelle LATOUR, qui, tous les jours, usine chacune des pièces et des rouages de la mécanique inhesjienne pour que celle-ci tourne et donne toujours l'heure exacte.

Je salue enfin Marc Antoine, sous-directeur en charge des relations publiques et de la prospective, et sans lequel notamment la valorisation de nos travaux à l'extérieur des murs de l'École Militaire et jusque dans les pays les plus lointains, n'existerait pas.

Evidemment je n'oublie pas les responsables des 5 départements : Alexandre Fouchard, Christophe Torrisi, Georges Saunier, Nacer Lalam et Christophe Soullez.

Parce que je suis à l'institut depuis plus de quatre années, je les connais tous, je connais leur travail, leur engagement, leur passion pour leur métier et je sais leur mobilisation pour cette année qui s'ouvre. Je veux les remercier très chaleureusement et laisse à Valérie le soin et le plaisir de vous les présenter.

Je n'ignore pas les interrogations qui courent sur l'avenir de notre institut.

Celui-ci a considérablement évolué ces trois dernières années.

Lors de son arrivée comme directrice, en novembre 2016, madame Hélène CAZAUX-CHARLES, à qui je souhaite rendre ici un hommage sincère, admiratif et amical nous avait prévenus : soit nous évoluions, soit nous disparaissions.

L'institut a évolué sous sa direction, rehaussant le niveau de ses formations, créant de nouvelles formations, assainissant ses finances, augmentant ses ressources propres, développant, en les remettants au cœur du travail de l'institut, les études et les recherches.

Lors de son discours devant les précédentes promotions, il y a deux ans, le Premier Ministre, Edouard Philippe, concluait celui-ci par une phrase tirée de « La condition humaine » d'André Malraux :

« ***Sans doute les hommes ne valent que parce qu'ils ont transformé*** ».

A cette aune, la valeur du travail de Madame CAZAUX-CHARLES ne fait aucun doute et sa nomination au Conseil d'Etat en est la juste mesure.

Nous continuerons donc d'évoluer, car un organisme qui n'évolue pas est un organisme destiné à disparaître.

Nous continuerons d'évoluer pour répondre aux missions qui nous sont confiées.

Elles sont uniques du fait de leur caractère interministériel inscrit dans le décret fondateur de l'institut, et restent indispensables car il n'est de bonnes décisions publiques qu'éclairées par la connaissance et la réflexion qui demandent du temps et de la sérénité.

J'évoquais à l'instant le discours du Premier Ministre, un très beau discours que vous pouvez retrouver sur notre site. Edouard Philippe commençait en évoquant un livre qui, je cite :

« m'a profondément marqué et dont je parle souvent. C'est un livre de Marc BLOCH qui s'appelle «L'Etrange défaite». J'aime beaucoup Marc BLOCH, pas seulement pour «L'Etrange défaite» mais parce qu'il a une langue d'une très grande simplicité, d'une très grande précision, une érudition tout à fait remarquable sur la France, son histoire... C'est un livre formidable parce qu'il est d'une intelligence lumineuse. Il est à la fois très triste parce qu'au moment où Marc BLOCH écrit, la France est occupée, défaite et en même temps, il y a une forme de petit espoir dans ce livre parce que justement, c'est l'intelligence et la lucidité à l'œuvre, et que c'est la base sur laquelle on peut évidemment tout reconstruire »

Les livres, la connaissance, l'intelligence... penser, débattre, évaluer, imaginer... construire, transformer, évoluer... voilà le défi que sera le nôtre et le vôtre aussi, cette année.

Parce que nous sommes aussi de ceux qui pensent que l'ignorance coûte cher, beaucoup plus cher que la connaissance, parce que nous sommes convaincus, avec Victor Hugo, que **« l'ignorance est la nuit qui commence l'abîme »**, alors oui, nous ne doutons pas un instant que l'institut a un avenir.

Nous sommes certains que ce lieu où s'élabore une réflexion interministérielle et interdisciplinaire de l'Etat, sur l'Etat, et pour l'Etat a une vocation pérenne.

Profitez donc pleinement de votre année.

Prenez, apprenez, comprenez, n'ayez pas peur d'avoir tort, doutez quand vous avez raison, donnez, donnez-vous, échangez, ouvrez-vous, partagez vos cultures professionnelles différentes, préférez toujours le plaisir de la noble dispute à l'amertume de la polémique, bref épanouissez-vous !

Et ensuite allez enrichir vos administrations, vos entreprises, vos corps professionnels, vos concitoyens, notre société, notre nation.

Je vous souhaite une excellente année.